

Formation Taxis Plus

Formation Taxis Plus – Siren : 750 193 096 - Code Naf : 8559B

Numéro de déclaration d'activité : 11 91 07136 91

Agrément Préfecture de l'Essonne n° 2019-01

PROGRAMME de Formation :

Pour tous renseignements concernant l'Examen veuillez consulter le
Référentiel sur le site www.francecompetences.fr

Fiche : RS5635 - Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de taxi - France Compétences

Votre contact référent pour les Inscription et Personne à mobilité réduite est Monsieur GAUTIER Christophe.

Il sera à votre écoute pour toutes questions notamment en cas de problématiques physique ou autres lié à un Handicap.

Aucun délai d'accès, sauf pour les dossiers CPF (11 jours ouvrés) selon la réglementation EDOF.

Pour les forfaits et Tarifs, vous les trouverez sur notre site Internet ainsi que dans notre plaquette.

Les Pré-requis pour cette formation : aucun

Formation Accessible aux Personnes en Situations de Handicap. (Email : contactformationtaxi@gmail.fr)

La formation a lieu au 85 bis route de Grigny au 2^{ème} étage à Ris-Orangis 91130.

Pour plus amples renseignements, vous pouvez consulter sur notre site internet.

La formation se décompose en 8 modules qui feront l'objet d'un cours magistral EN PRESENTIEL,

et Evaluations écrites d'entraînement (avec fiche de suivi de votre progression).

Le but étant de vous faire acquérir les compétences demandées aux examens.

1^{ère} étape de Formation : LA THEORIE

Objectif : Acquisition de compétences Théoriques et règlementaires

1. Réglementation Nationale relative au T3P :

Objectif : Maitriser les différents modes de transport de personne et leurs réglementations

2 jours

2. Sécurité routière :

Objectif : Maitriser le code de la route et mise en application des procédures de sécurité routière

2 jours

3. Français :

Objectif: Comprendre et Maitriser la lecture d'un texte

1h45

4. Gestion :

Objectif: Maitriser les connaissances des différentes structures et régime fiscal des entreprises. Tenue d'une comptabilité.

1 jour

5. Anglais :

Objectif : Maitriser le vocabulaire de base liées à l'activité taxi

1h45 heures

6. Réglementation GT :

Objectif: Maitriser la réglementation Taxi Nationale

4 jours

7. Réglementation FT Locale :

Objectif: Maitriser la réglementation Taxi Locale et la Tarification du département choisi

10.30 heures

DUREE DE LA FORMATION PARTIE THEORIQUE 11 JOURS

MODALITES D'EVALUATIONS en continue grâce à des Qcm et Examens Blancs

ATTENTION : VERIFIER QUE VOUS AVEZ BIEN RECU LA CONVOCATION à l'Examen Théorique de la part de la Chambre de Métiers et d'Artisanat (CMA)

++ Vous vous rendez à l'Examen de l'état avec la Convocation et votre pièce d'identité

Vous serez évalué selon les critères de la Grille de l'état détaillés sur France Compétence.

2^{ème} étape de Formation : LA PRATIQUE

Objectif : Acquisition de compétences Pratiques et règlementaires

8. Pratique de Conduite d'un véhicule Taxi :

Objectif: Maitriser l'utilisation du compteur taxi, l'Accueil clientèle, et la Facturation de course

DUREE DE LA FORMATION PARTIE PRATIQUE 2 JOURS

EVALUATIONS en mode examen selon les critères de la Grille de l'état.

Vous recevrez une 2^{ème} convocation

++ Vous vous rendez à l'Examen de l'état avec la Convocation + Votre pièce d'identité + Permis de Conduire.

Formation Taxis Plus – Siren : 750 193 096 - Code Naf : 8559B

Numéro de déclaration d'activité : 11 91 07136 91
Agrément Préfecture de l'Essonne n° 2019-01

MODALITES D'EXAMEN à

=> **L' Habilitation pour l'Accès à la Profession de Conducteur de Taxi**

1. Réglementation relative au T3P :

Destinée à évaluer les connaissances des candidats sur la réglementation nationale spécifique aux taxis et celles applicables aux autres activités auxquelles ils sont susceptibles de participer (T3P).

2. Sécurité routière :

Destinée à évaluer les connaissances des candidats en matière de code de la route et prévention routière.

3. Français :

Destinée à évaluer la connaissance de la langue française par les candidats.

4. Gestion :

Destinée à évaluer les connaissances des candidats sur des notions de bases centrées sur l'activité du taxi relatives au droit des sociétés, à la fiscalité, à la comptabilité et au droit social.

5. Anglais :

Remise à niveau des connaissances d'anglais. Evolution par groupe de niveau, programme d'anglais usuel, et programme spécifique à l'activité de taxi.

6. Réglementation Locale du Taxi FT

Destinée à évaluer les connaissances des candidats sur le département d'exercice.

7. Réglementation Nationale du Taxi GT

Destinée à évaluer les connaissances des candidats sur la réglementation nationale du Taxi.

8. Epreuve Pratique Conduite d'un véhicule Taxi

Destinée à évaluer les connaissances des candidats en situation réelles avec grille d'évaluation de l'état.